



## BATIMENT C



**R+1**  
**Logt D06**  
Type 4

PLAN DE REPERAGE  
Ech: 1/750\*

### TABLEAU DES SURFACES

Nomination Pièce	Surface
Hall	3,65 m <sup>2</sup>
Séjour/Cuisine + Pl	35,50 m <sup>2</sup>
Dégagement	6,75 m <sup>2</sup>
Chambre 1	10,60 m <sup>2</sup>
Chambre 2	11,65 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9,25 m <sup>2</sup>
Wc	2,15 m <sup>2</sup>
Bains	4,60 m <sup>2</sup>
<b>Surface Habitable</b>	<b>84,15 m<sup>2</sup></b>
<b>Surfaces Annexes</b>	
Terrasse	16,10 m <sup>2</sup>

### LEGENDE

F - Fenêtre	TE - Tableau électrique
PF - Porte -fenêtre	CF - Conduit de fumée
PI - Placard	GT - Gaine technique
PV - Porte vitrée	RP - Robinet de puisage RDC
BC - Baie coulissante	GC - Garde-corps

*Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation. En ce qui concerne les dimensions libres et équipements, les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs ne sont pas configurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toute variation de cotes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.*

## PLAN DE VENTE

